

Relations industrielles Industrial Relations



Guide to Statutory Provisions in Public Sector Bargaining – Impasse Resolutions Procedures, (Second Issue) by Helen S. Tanimoto, Hawaïï, Industrial Relations Center, 1977, 170 pp.

Gérard Dion

Volume 32, numéro 3, 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/028814ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/028814ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dion, G. (1977). Compte rendu de [*Guide to Statutory Provisions in Public Sector Bargaining – Impasse Resolutions Procedures, (Second Issue)* by Helen S. Tanimoto, Hawaïï, Industrial Relations Center, 1977, 170 pp.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 32(3), 471–471.
<https://doi.org/10.7202/028814ar>

ture. Cette partie traite également de la formation des dirigeants et du développement organisationnel.

Une revue rapide des études canadiennes nous amène rapidement à constater qu'il existe effectivement de légères différences au niveau des conclusions de la recherche, surtout dans les organisations où l'on retrouve des canadiens d'origine française à différents paliers de la structure. C'est donc que les sciences du comportement sont en quelque sorte liées à une culture donnée et leur degré de généralisation demeure limité. C'est à mon avis, le point le plus intéressant que les textes font ressortir et j'imagine que c'est là la raison d'être de la publication de cet ouvrage.

Laurent BÉLANGER

Université Laval

Guide to Statutory Provisions in Public Sector Bargaining — Impasse Resolutions Procedures, (Second issue) by Helen S. Tanimoto, Hawai, Industrial Relations Center, 1977, 170 pp.

Dans le cadre d'une série de Guides des dépositions statutaires traitant de la négociation collective dans le secteur public, le Centre des relations industrielles de l'Université d'Hawai vient de rééditer avec mise à jour celui qui porte sur les procédures à suivre dans le cas d'impasses.

Les autres Guides publiés antérieurement étaient consacrés à a) l'employeur public et le devoir de négociier; b) la détermination des unités de négociation; c) le droit de grève et ses prohibitions; d) l'organisation des travailleurs et les droits de représentation; e) le statut des employés de direction, des cadres et de ceux qui détiennent des postes à caractère confidentiel; f) les termes et les définitions.

Dans une première partie, l'auteur fait une analyse et une synthèse de diverses dispositions dans la législation de tous les États des États-Unis: délais d'intervention pour la médiation, l'enquête factuelle et l'arbitrage, qualifications exigées des intervenants, les agences administratives, les procédures facultatives, les critères, les appels, le coût de ces recours.

Dans une deuxième partie, le texte même de la législation de chacun des États est présenté selon le même plan: la détermination de l'impasse, les étapes prévues tant pour la médiation, l'enquête factuelle, l'arbitrage que pour une autre procédure, de même que le genre de rapports ou recommandations qui doit être fait et leur effet obligatoire. Enfin, qui doit défrayer les coûts relatifs à l'utilisation de ces procédures. L'auteur prend la peine d'avertir le lecteur que tous ces textes doivent être envisagés dans le contexte de la loi complète.

Ce Guide, comme les autres, est un instrument extrêmement précieux pour qui-conque veut connaître rapidement les dispositions législatives actuellement en vigueur aux États-Unis.

Gérard DION

Université Laval

Evaluating the Labor-Market Effects of Social Programs, edited by O. Ashenfelter et J. Blum, Industrial Relations Section, Princeton University, 1976 238 pp.

Ce volume contient les cinq conférences prononcées à un congrès tenu à l'Université de Princeton au printemps 1974, congrès portant sur les effets des programmes gouvernementaux de bien-être sur le marché du travail.

Le congrès avait pour objectifs:

a) souligner l'importance de la recherche théorique et empirique sur les effets des divers programmes du gouvernement dans le domaine des salaires, de l'emploi et des conditions de travail;

b) et soumettre à la critique les communications présentées afin d'évaluer la solidité de leur logique et de la méthode empirique utilisée. On ne s'étonnera donc pas si toutes ces communications sont hautement théoriques et de lecture peu facile pour ceux qui n'ont pas déjà une bonne formation en théorie et en mathématiques économiques.

Les communications portent sur les sujets suivants: la législation américaine en matière de salaire minimum; les effets de la